



Perspectives commerciales de l'ACCA

L'ACCA est le porte-parole des exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires du Canada

Suivi sur le commerce

Royaume-Uni -Brexit et AECG

À la suite du référendum de juin 2016 au Royaume-Uni portant sur le retrait de l'Union européenne (UE), la date initiale du Brexit avait été fixée au 29 mars 2019. Toutefois, cette date est passée et le parlement britannique est en pleine controverse sur ce que devraient être le Brexit lui-même ainsi que les dispositions de retrait de l'UE. Diverses options ont été proposées puis rejetées par les législateurs britanniques, sans satisfaire ni les ardents défenseurs du Brexit ni ses farouches opposants. Cette semaine, lors d'un sommet d'urgence, les dirigeants de l'Union européenne débattront d'un deuxième retard sur le Brexit, qui comprendrait une prolongation plus longue. Toute prolongation du délai devra être approuvée à l'unanimité par les 27 pays européens restants. Au cours des jours et des semaines à venir, la première ministre du Royaume-Uni, Theresa May, aura la difficile tâche de convaincre les législateurs de son pays et les dirigeants de l'UE de trouver un terrain d'entente pour débloquer le dossier.

Bien qu'on ne sache pas encore quand et comment le Royaume-Uni va se retirer de l'UE, il demeure pertinent de s'interroger sur les répercussions possibles du Brexit pour les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires. Nous surveillons bien sûr étroitement l'évolution du dossier. Voici quelques-unes de nos interprétations de certains des scénarios possibles :

- Le commerce bilatéral entre le Canada et le Royaume-Uni se poursuivra selon les dispositions de l'AECG aussi longtemps que le Royaume-Uni demeure un État de l'UE.
- Si un accord sur le retrait de l'UE est approuvé par le parlement britannique, cet accord permettra vraisemblablement au Royaume-Uni de continuer à tirer parti du réseau de libre-échange de l'UE pendant au plus deux ans durant les négociations de ses propres traités commerciaux. Selon ce scénario, les exportateurs canadiens poursuivront leur commerce avec le Royaume-Uni conformément aux dispositions de l'AECG durant la période de transition.
- Même avec la poursuite des négociations entre les parlementaires britanniques et les dirigeants de l'UE, il demeure possible que le Royaume-Uni quitte l'UE sans accord de retrait (« Brexit difficile », ou scénario de non-accord). Dans ce dernier cas, le commerce entre le Canada et le Royaume-Uni continuera d'être régi par les règles de l'OMC. Le Royaume-Uni est un membre originel de l'OMC et disposera, après le Brexit, d'une liste



CAFTA ACCA

Canadian Agri-Food
Trade Alliance

Alliance canadienne
du commerce
agroalimentaire

d'engagements consolidés dans le cadre de l'OMC distincte de celle de l'UE. Cette liste, à l'état d'ébauche, est en cours d'examen par le Canada et d'autres membres de l'OMC. En attendant, le gouvernement britannique a publié une proposition de liste tarifaire qui serait utilisée dans ses échanges avec les membres de l'OMC. On peut trouver cette liste [ici](#). Au premier abord, il semble qu'un certain nombre de produits agroalimentaires canadiens d'exportation pourraient entrer au Royaume-Uni en franchise de droits et hors quota et que le reste serait assujéti à des tarifs et des quotas tarifaires limités.

- Le Royaume-Uni a en outre publié de l'information sur les mécanismes qu'il utiliserait en cas de non-accord (Brexit difficile). On peut trouver plus de détails à ce sujet [ici](#).
- Le Canada et le Royaume-Uni ont signalé que des pourparlers de libre-échange seront prioritaires pour les deux pays lorsque le Royaume-Uni aura officiellement quitté l'UE. Toutefois, des négociations officielles ne peuvent être entreprises avant le Brexit.

Il faut toutefois garder en mémoire que le dossier du Brexit risque de continuer à évoluer dans un contexte très changeant dans un avenir rapproché et l'incertitude risque de persister pour les exportateurs. L'ACCA va continuer de surveiller l'évolution de la situation en Europe. Nous demeurons par ailleurs en contact étroit avec les fonctionnaires du gouvernement canadien en ce qui a trait aux répercussions de ce dossier sur les exportateurs de produits agroalimentaires.

Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM)

La loi de ratification de l'ACEUM peut être déposée à tout moment au Canada maintenant que l'exigence de dépôt de 21 jours est écoulée. Aux États-Unis, le processus de ratification semble plus compliqué maintenant que se présentent de nouveaux obstacles, tels la demande de la présidente démocrate de la Chambre, Nancy Pelosi, que le Mexique adopte ses dispositions relatives à sa réforme de la main-d'œuvre avant que le traité ne soit étudié par les législateurs américains. Selon de multiples sources, parmi les autres obstacles à la ratification, on compte les tarifs sur l'acier et l'aluminium qui n'ont pas encore été levés sur les produits canadiens et mexicains. Malgré le souhait des trois pays à mettre en vigueur l'accord renouvelé avant l'été, ces derniers événements menacent l'échéancier et l'adoption du traité avant l'été.

Négociations de libre-échange entre le Canada et Mercosur

Le cinquième cycle de négociations pour un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et les pays du Mercosur a eu lieu du 21 au 29 mars. Les négociations ont commencé il y a un peu plus d'un an avec le bloc commercial sud-américain formé du Brésil, de l'Argentine, du Paraguay et de l'Uruguay. Alors que les négociations avaient été décrites comme un volet majeur de l'agenda canadien en matière de diversification du commerce, les membres de l'ACCA estiment que les possibilités commerciales avec les pays du Mercosur sont plus limitées que pour d'autres marchés internationaux. Lire la présentation de l'ACCA au Comité permanent de la Chambre des Communes sur le commerce international à ce sujet [ici](#).



CAFTA ACCA

Canadian Agri-Food Trade Alliance | Alliance canadienne du commerce agroalimentaire

De la Colline parlementaire

- Le premier ministre Justin Trudeau a modifié son cabinet au début de mars. L'ex-ministre du Développement international, Marie-Claude Bibeau, est devenue ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'ACCA souhaite collaborer avec la ministre Marie-Claude Bibeau sur le retrait des barrières tarifaires et non tarifaires pour les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires.
- Le gouvernement du Canada a déposé son budget 2019 en mars. Dans ce budget, le gouvernement renouvelle son engagement à promouvoir la libéralisation progressive des échanges commerciaux ainsi que la diversification du commerce.

Rayonnement de l'ACCA

Plus tôt en mars, l'ACCA a rencontré Ted McKinney, sous-secrétaire au Département américain de l'Agriculture (USDA). Divers sujets ont été abordés, dont la ratification de l'ACEUM, la réforme de l'OMC, la nécessité de continuer à éliminer les barrières techniques au commerce en agriculture et d'autres enjeux bilatéraux du secteur agricole.

Des membres de l'ACCA ont en outre rencontré trois députés de la France afin de discuter des nombreux débouchés générés par l'AECG pour les exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires, de l'importance de s'assurer que le commerce en agriculture demeure fondé sur des données scientifiques et de la nécessité de travailler ensemble dans le cadre des forums de négociations bilatérales et multilatérales comme l'OMC.

Suivi sur la réforme de l'OMC

Nouveaux groupes de travail supplémentaires de l'OMC pour faire progresser les pourparlers en agriculture

Les nouveaux groupes de travail supplémentaires de l'OMC sur le soutien intérieur et six autres groupes de travail se sont réunis depuis février. Le soutien intérieur en agriculture demeure une priorité en raison des distorsions commerciales qui lui sont associées. Les sujets discutés portaient notamment sur les produits sensibles de différents pays envers certaines exportations agricoles ainsi que sur la différenciation entre les subventions accordées aux produits exportés comparativement à celles qui sont attribuées aux produits de consommation intérieure.

Dans le cadre de la rencontre, le Canada a présenté sa base de données sur le soutien intérieur, laquelle contient les données soumises par les membres entre 2001 et 2014. Le Canada a créé cette base de données en vue de favoriser des discussions fondées sur des données probantes. La base de données constitue un outil qui permet d'analyser les différentes catégories de soutien au sein des pays membres de l'OMC. Le président du groupe de travail sur le soutien intérieur a invité les membres à utiliser le nouvel outil canadien et à présenter des suggestions pour l'améliorer.



CAFTA ACCA

Canadian Agri-Food
Trade Alliance

Alliance canadienne
du commerce
agroalimentaire

- Pour de plus amples renseignements sur les groupes supplémentaires, consulter ce [site](#).
- Consultez la base de données canadienne sur le soutien intérieur [ici](#).

Au cas où cela vous aurait échappé...

Le [Canada favorise une transition harmonieuse avec le Royaume-Uni après le Brexit](#)

[Les tarifs soulèvent de graves questions dans le cadre de la ratification de l'ACEUM, selon Freeland](#)
[Selon le directeur général adjoint à l'OMC, Wolff : Huit raisons pour être optimiste quant à l'avenir du système commercial international](#)

[Directeur général de l'OMC, Azevêdo : Les politiques de libre-échange sont vitales pour stimuler la compétitivité](#)

[Les membres de l'OMC entreprennent la mise en œuvre du plan de travail 2019-2021 sur les barrières techniques au commerce](#)

Pour nous joindre : www.cafta.org ou info@cafta.org

Suivez-nous : @CAFTA_ACCA 